

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission



8^{ème} SEMINAIRE DE SITRASS
THEME : EVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES ET
GOVERNANCES EN AFRIQUE SUB SAHARIENNE

(Ouagadougou, du 13 au 15 novembre 2006)

MOT DE BIENVENUE
DE S.E. MONSIEUR SOUMAILA CISSE
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UEMOA

Ouagadougou le 13 novembre 2006

Monsieur le Ministre des Transports du Burkina Faso, Representant M. le Premier Ministre;

Monsieur le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement du Burkina Faso ;

Madame, Messieurs les membres du Gouvernement du Burkina Faso ;

Monsieur le Président de SITRASS ;

Monsieur le Premier Adjoint au Maire de Ouagadougou ;

Monsieur le Professeur.... ;

Monsieur le Président du Comité d'organisation ;

Messieurs les Commissaires de l'UEMOA ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et membres du corps diplomatique ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des pays amis et organismes de coopération ;

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs ;

Je voudrais, tout d'abord, vous souhaiter, au nom des Membres des Organes de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, et au mien propre, une chaleureuse bienvenue, au siège de la Commission, la maison commune de l'intégration et de la solidarité.

Permettez-moi, en cette solennelle occasion, de remercier sincèrement, les autorités burkinabè et, à travers elles, le Conseil municipal de la ville de Ouagadougou, pour leur chaleureuse hospitalité et leur fraternelle convivialité.

Le Burkina Faso qui préside actuellement le Conseil des Ministres Statutaire concrétise, en effet, au quotidien, sa volonté d'œuvrer au renforcement de l'intégration et à l'unité africaine.

Monsieur le Ministre des Transports du Burkina Faso, Representant M. le Premier Ministre;

Monsieur le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement du Burkina Faso ;

Madame, Messieurs les membres du Gouvernement du Burkina Faso ;

Monsieur le Président de SITRASS ;

Honorables Invités ;

Mesdames, Messieurs ;

Il me plaît de saluer la tenue de la huitième édition du Séminaire International sur les Transports en Afrique Subsaharienne .

Nous nous félicitons des actions de ce Réseau qui œuvre, depuis bientôt deux décennies, à la réflexion scientifique sur l'avenir des transports en Afrique.

Je tiens à remercier particulièrement, le Président Maurice NIATY-MOUMBA et lui exprimer toute la reconnaissance de la Commission, pour cette aimable invitation.

Solidarité Internationale sur les Transports et la Recherche en Afrique Sub-saharienne tient, en effet, ce 8^{ème} séminaire, sur le thème « **Evolutions institutionnelles et gouvernance dans le système des transports en Afrique** ».

En novembre 2001, le SITRASS, avait traité le thème suivant : « **quelle organisation et quels financements pour les transports en Afrique Sub-Saharienne ?** »

Un an plus tôt, à Cotonou, le SITRASS, avait eu le mérite de mener une réflexion collective, autour de cas pratiques comme la réglementation, le contrôle, la tarification, le financement, les méthodes d'évaluation et les choix des investissements.

Il est loisible de reconnaître que le choix du thème de la présente session, thème relatif à la gouvernance et à la solidarité, est judicieux.

Honorables Invités ;

Mesdames, Messieurs,

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine peut être fière d'avoir initié un programme qui répond aux défis actuels de développement durable : il s'agit du Programme Economique Régional.

La récente Table-Ronde des bailleurs des fonds, tenue les 02 et 03 novembre 2006, à Dakar, établit définitivement la preuve de sa crédibilité et de son pragmatisme.

Le succès de cette rencontre vient conforter les Autorités de l'Union dans leur ambition de faire de notre espace un important pôle de développement où, règnent, la paix et la sécurité.

Vous me permettrez donc, **Honorables Invités ; Mesdames, Messieurs**, d'user de cette tribune, pour renouveler, au nom des Organes de l'Union, nos sincères remerciements à nos partenaires et leur donner l'assurance de relever les défis inscrits au Programme Economique Régional.

Le PER boostera, en effet, l'économie de l'Union à partir de 2010, à travers l'augmentation des investissements économiques.

On peut citer, entre autres : les infrastructures de transport et l'amélioration de la compétitivité, en droite ligne des **Objectifs du Millénaire pour le Développement** axés sur la **Stratégie de Réduction de la Pauvreté**.

Les mesures, prévues dans le cadre du Programme d'Actions Communautaire des Infrastructures et des Transports Routiers visent, à cet effet, à assurer un financement pérenne des opérations et une exploitation optimale des infrastructures.

Pour conforter cet ambitieux programme, toutes les mesures sont prises pour concrétiser l'harmonisation des textes communautaires en matière de contrôle de la charge à l'essieu et de contrôle sur les axes routiers inter-Etats, textes, par ailleurs, adoptés depuis décembre 2005.

Le PER est en effet, assorti d'un train d'actions s'inscrivant dans la facilitation des transports et du transit, comme : la construction de postes de contrôle juxtaposés, la simplification et l'harmonisation des réglementations, procédures et documents conditionnant le mouvement des personnes et des marchandises.

Toutes ces actions sont accompagnées de la mise en place d'un Observatoire des Pratiques Anormales sur les axes routiers inter-Etats, conçu comme un véritable outil de gouvernance impliquant fortement la société civile et destiné à relever tous les dysfonctionnements des chaînes de transports.

C'est dans cette optique que la Commission œuvre, de concert avec les Etats membres de notre Union, à appliquer des mécanismes novateurs et pertinents de régulation, pour prévenir et réprimer les comportements qui induisent des distorsions préjudiciables au chargeur et à l'utilisateur sur le marché.

Mesdames, Messieurs, les Chercheurs et Experts du secteur des Transports,

Les entreprises, grandes ou petites, ont besoin pour investir de sécurité juridique.

Les infrastructures et les services de transport n'échappent pas à cette règle.

Je voudrais ainsi, sans anticiper sur les débats prévus au programme, poser **quelques pistes** de réflexion :

* L'actualité est marquée, ces derniers temps, sur l'ensemble du continent, par la recrudescence des accidents de la route, de crashes d'avions, de déversements anarchiques de déchets toxiques, entre autres.

Il s'agit là, de l'épineuse question de la sécurité routière, véritable problème, à la fois, de santé publique et de développement économique.

A titre d'exemple, la pollution atmosphérique, l'occupation du sol, la santé et la sécurité sont les éléments de l'environnement les plus touchés par le secteur des transports et ces dimensions méritent d'être intégrées à la réflexion.

* La thématique transversale de l'aménagement du territoire est aussi un enjeu à travers, par exemple, l'importance d'une structure juridique pour la maîtrise d'ouvrage de projets transfrontaliers.

* Sur le même plan, le lien entre l'urbanisme et le transport doit être envisagé dans le contexte de la décentralisation, que presque tous nos Etats ont choisi comme axe de développement.

Le Séminaire pourra donc pousser la réflexion sur les projets de coopérations transfrontalières en intégrant les logiques de gouvernance locale.

C'est le lieu de féliciter les Autorités du Burkina Faso qui œuvrent concrètement à l'application optimale du droit communautaire sur tous ses aspects et plus particulièrement sur ceux, liés au thème du présent Séminaire.

Monsieur le Ministre des Transports du Burkina Faso, Représentant M. le Premier Ministre;

Monsieur le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement du Burkina Faso ;

Madame, Messieurs les membres du Gouvernement du Burkina Faso ;

Monsieur le Président de SITRASS ;

Honorables Invités ;

Mesdames, Messieurs ;

La Commission de l'UEMOA est convaincue que l'intégration conçue sous l'angle de la **solidarité** fera, progressivement et de façon irréversible, de notre région, un espace viable où, les populations effectueront une entrée heureuse dans la dynamique d'une mondialisation positive.

Le thème de cette édition du SITRASS sur « les évolutions institutionnelles et la gouvernance dans le secteur des transports » nous conforte dans cet espoir.

La présence d'acteurs aussi divers que complémentaires, à l'instar des pouvoirs publics, du secteur privé, des usagers, de la société civile, notamment les jeunes et les femmes..., confortera, à coup sûr, les débats et échanges.

Sur toutes ces questions et d'autres, relatives à l'intégration des économies du continent, je suis fort rassuré car, le SITRASS constitue un creuset idéal avec une expertise avérée, rapidement mobilisable et utilisable de façon efficiente.

En raison de la qualité des experts et chercheurs ici présents, et de la maîtrise scientifique du Réseau, je suis, en effet, convaincu de la pertinence des propositions qui sortiront de ces assises.

La Commission de l'UEMOA reste, surtout, attentive aux éclairages, orientations et recommandations qui vont en résulter ainsi qu'aux dispositions qui seront prises afin d'en assurer la pleine capitalisation.

C'est enfin, en vous renouvelant mes félicitations et encouragements que **je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie pour votre attention.**